

Internationales Katholisches Missionswerk e.V.
Œuvre Pontificale Missionnaire
Secteur « Droits de l'Homme »
Dr. Otmar Oehring (éditeur)
Postfach 10 12 48
D-52012 Aachen
Tel.: 0049-241-7507-00
Fax: 0049-241-7507-61-253
E-mail: droitsdelhomme@missio-aachen.de
© missio 2002

ISSN 1618-6222
Numéro de commande 600 223

3

Menschenrechte
Human Rights
Droits de l'Homme

Theodor Kampschulte
**La situation des
Droits de l'Homme
en Indonésie –
Liberté religieuse
et violence**



Le secteur Droits de l'Homme de **missio** a vocation à promouvoir la connaissance de la situation des droits de l'homme dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Océanie, et de contribuer ainsi à l'améliorer. Pour nous rapprocher de cet objectif, nous nous engageons dans des réseaux œuvrant pour les droits de l'homme et nous attachons à promouvoir les échanges entre les partenaires religieux de **missio** en Afrique, Asie et Océanie et les responsables religieux et politiques en République Fédérale d'Allemagne. Dans sa série Droits de l'Homme, le secteur Droits de l'Homme publie des études consacrées à différents pays, des études thématiques ainsi que les rapports de conférences spécialisées.

L'étude « **La situation des droits de l'homme en Indonésie – liberté religieuse et violence** », part des principes de la Constitution qui garantissent à tous les citoyens indonésiens, sans exception, la liberté religieuse et leur donne le droit de pratiquer leur culte conformément à leur propre religion. Ce droit constitutionnel est confronté aux réalités de la vie dans l'État et dans la société, se traduisant par des destructions d'églises et différentes formes de discrimination des minorités religieuses vivant dans le pays musulman le plus grand du monde. L'étude traite en détail des violences pratiquées dans les régions au sein desquelles ces conflits sanglants prennent la forme de guerres religieuses. Comment réagissent l'État et ses organes, les médias et la publicité face à la violence envers les minorités religieuses ? Et avant tout, comment réagissent les Églises face à cette liberté religieuse menacée et l'absence de droits ?

Dr. Theodor Kampschulte, né en 1932 à Neheim ; études de philosophie et théologie ; 1962-1970 activités au service ecclésiastique en Indonésie ; 1971-1973 études en sciences sociales et pédagogie auprès de l'université d'Aix-la-Chapelle ; 1977 promotion en sociologie des pays en voie de développement, particulièrement concernant l'Indonésie, la Chine, etc. auprès de l'Œuvre Épiscopale Misereor à Aix-la-Chapelle ; accompagnant cela, de nombreux voyages dans les pays asiatiques, spécialement toutes les régions de l'Indonésie ; 1999 participation à des recherches locales concernant le sujet « Violence en Indonésie » sous la direction du Professeur Dr. Theodor Hanf, Fribourg, RFA.

Publications parues / en préparation

- 1 **La situation des Droits de l'Homme en République populaire de Chine – Liberté de religion**
en allemand (2001) – Numéro de commande 600 201
en anglais (2002) – Numéro de commande 600 211
en français (2002) – Numéro de commande 600 221
- 2 **Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo de 1997 à nos jours. Un défi pour les Eglises**
en allemand (2002) – Numéro de commande 600 202
en anglais (2001) – Numéro de commande 600 212
en français (2002) – Numéro de commande 600 222
- 3 **La situation des Droits de l'Homme en Indonésie. Liberté religieuse et violence**
en allemand (2001) – Numéro de commande 600 203
en anglais (2002) – Numéro de commande 600 213
en français (2002) – Numéro de commande 600 223
en indonésienne (2002) – Numéro de commande 600 209
- 4 **La situation des Droits de l'Homme au Timor-Oriental. La voie ardue de la fondation de l'Etat**
en allemand (2001) – Numéro de commande 600 204
en anglais (2002) – Numéro de commande 600 214
en français (2002) – Numéro de commande 600 224
- 5 **La situation des Droits de l'Homme en Turquie. Est-ce que laïcisme signifie liberté religieuse ?**
en allemand (2001) – Numéro de commande 600 205
en anglais (2002) – Numéro de commande 600 215
en français (2002) – Numéro de commande 600 225
- 6 **Des chrétiens persécutés ? Documentation d'une conférence internationale Berlin 14/15 septembre 2001**
en allemand (2002) – Numéro de commande 600 206
en anglais (2002) – Numéro de commande 600 216
en français (2002) – Numéro de commande 600 226
- 7 **Mutilations sexuelles chez les fillettes et les femmes. Rapport sur l'état de la situation au Soudan**
en allemand (2002) – Numéro de commande 600 207
en anglais (2002) – Numéro de commande 600 217
en français (2002) – Numéro de commande 600 227
- 8 **Mutilations sexuelles chez les fillettes et les femmes. Evaluation d'une enquête exécutée auprès de collaborateurs d'institutions de l'Eglise Catholique dans 19 pays d'Afrique**
en allemand/anglais/français (2002) – Numéro de commande 600 208

Sommaire

2	Indications générales sur l'Indonésie	25	V. Résumé et perspectives
	La situation des droits de l'homme en Indonésie – liberté religieuse et violence	28	VI. Exigences d'une liberté religieuse en Indonésie
3	Préface	29	Indications des sources
4	I. Les principes	30	Notes
4	La Constitution		
7	La Charia		
9	II. Les réalités		
9	La destruction des églises		
11	Discriminations		
13	III. Les centres de violence		
13	Le conflit dans les Moluques		
13	Combats et destructions		
16	Islamisation forcée		
17	Causes		
20	Le conflit dans le secteur de Poso		
21	Autres régions de conflit		
22	IV. Les réactions de l'État et de la société		
22	L'État et ses organes		
23	Le public		
24	Les Églises		

Indications générales sur l'Indonésie

Nom de l'État :	République Indonésienne
Superficie :	Plus de 13.600 îles (dont environ 1.000 habitées) s'étendent le long d'un arc de plus de 5.000 km des deux côtés de l'équateur avec une superficie totale de plus de 1,9 millions de kilomètres carrés
Habitants :	environ 228,5 millions (mi-2001)
Population de moins de 15 ans :	30,26%
Accroissement de la population :	1,6% par an
Espérance de vie :	68,3 ans
Taux d'analphabétisme :	environ 16% (hommes :10,4%, femmes : 22%)
Langues :	langue nationale : Bahasa Indonesia (malais modifié). En outre, il y a environ 200 autres langues et plus de 170 dialectes
Régime :	République présidentielle
Chambre législative :	Parlement (DPR) : 500 députés (y compris 38 représentants de l'armée) Parlement supérieur du peuple (MPR) ¹ : 700 députés (y compris 500 députés du parlement) tient ses assises une fois par an, détermine les directives de la politique et choisit le président et vice-président pour cinq ans. Il peut destituer le président
Capitale :	Jakarta ; 27 provinces (y compris trois régions avec un statut particulier : Jakarta, Yogyakarta et Aceh) avec un gouverneur à la tête et un parlement provincial
Religions :	Sunnites 88% , protestants 5%, catholiques 3%, hindous 2% (surtout à Bali), bouddhistes 1%, confucianistes (surtout chinois) et des religions animistes

Source : Munzinger Archiv; The World Factbook 2001

Préface

L'Indonésie est à une étape décisive de son histoire et il y a peu de temps encore, personne ne s'attendait à un tel changement. Après le détachement réussi du Timor-Oriental de la fédération d'État, dans laquelle il avait été intégré par la force 24 ans auparavant, deux conflits violents se sont produits : l'un dans les provinces de Aceh, à l'ouest extrême du royaume, et l'autre, à Papua (Irian Jaya), à l'est extrême du royaume insulaire. Depuis plusieurs décennies, ces provinces ont poussé à l'indépendance. Les conflits dans les régions des Moluques² avec ses pertes humaines, ses destructions de propriétés privées autant que publiques et les afflux de réfugiés se caractérisent par des combats prenant la forme d'une guerre religieuse, dépassant largement l'est du Timor et atteignant un degré particulier de brutalité.

Mais aussi dans d'autres centres du royaume insulaire, le peuple est en effervescence et souvent une cause futile suffit pour passer d'une violence latente à la violence ouverte, touchant fréquemment les minorités chrétiennes. Selon un observateur, l'Indonésie s'est transformée en championne du monde de la destruction des églises³. On ne doit pas cacher toutefois que dans les Moluques, de nombreuses mosquées ont été aussi victimes de la violence.

Le sujet de la présente étude est la situation des droits de l'homme en Indonésie actuelle, particulièrement la liberté religieuse et la violation de celle-ci par la force et la discrimination. Une première étape explicitera les principes juridiques, les garanties constitutionnelles et la position des forces politiques principales. La deuxième étape de l'exposé concernera les réalités de la liberté religieuse de nos jours, c.-à-d. les destructions et discriminations. Dans une troisième étape, l'on traitera des conflits violents en rapport avec la religion. Une quatrième étape présentera les réactions de l'État et également des Églises. La cinquième étape de l'exposé offrira un résumé et des perspectives d'avenir. Pour finir, des exigences seront formulées quant à la problématique de la liberté religieuse en Indonésie.

I. Les principes

1. La Constitution

Avant l'indépendance de l'Indonésie, il y a eu un débat national intense sur la question de savoir sur quelle base le nouvel État devait être érigé. « Dans le comité installé par les Japonais pour préparer l'indépendance indonésienne, existent des contradictions insurmontables entre les adhérents d'un État séculier national et ceux d'un État islamique. Dans cette situation, Sukarno (le premier président de la République postérieure, note de l'auteur) fait la proposition d'établir l'État sur cinq principes, nommé par lui « Pancasila » (cinq piliers, note de l'auteur) : nationalisme, humanisme, démocratie, justice sociale et foi en Dieu. Aussi bien les nationalistes que les représentants islamiques approuvent la proposition de Sukarno. Ces derniers insistent toutefois pour que la foi en Dieu soit remontée au premier rang et que l'on constate expressément que les musulmans sont obligés de respecter la loi islamique, c'est-à-dire la Charia. » La charte, dite de Jakarta, du 22 juin 1945 visant à faire de la Charia le devoir sanctionné par l'État dans tous les domaines de la vie, correspond à ces exigences⁴. Mais, face à la menace de la part des districts non-musulmans de l'est de l'Indonésie de fonder un propre État, cet additif constitutionnel prévu par les islamistes fut supprimé par les fondateurs de la Constitution dans une optique correspondant à l'unité nationale. Toutefois, cette exigence n'a pas disparu et donne lieu précisément aujourd'hui à une violente confrontation politique.

Conformément à la Constitution, les cinq principes de la Pancasila constituent la base sur laquelle les différentes parties du pays avec leur variété de langues, de cultures et de religions peuvent se rapprocher de l'unité nationale.

« Elle (la Pancasila) se révèle l'expression d'un compromis fondamental entre les forces nationalistes et islamistes, celui qui a effectivement rendu possible l'unité nationale de l'Indonésie. La Pancasila est l'expression de deux idéologies fondamentales pour fonder en commun un État, au sein duquel tous les Indonésiens peuvent se sentir en sécurité. »⁵ La Pancasila est reconnue ainsi, encore aujourd'hui, par un grand nombre d'Indonésiens. Elle a toutefois perdu de son importance. Il se peut qu'un traumatisme se maintienne à cause des exagérations du régime Suharto dans lequel la Pancasila servait d'image de marque à sa politique de force anti-démocratique. Sous l'égide de Suharto, la Pancasila fut inviolable et l'armée son puissant garant. Aujourd'hui, elle fait toujours partie des matières obligatoires dans toutes les écoles, mais plus dans les universités. Les organisations sociales et les partis politiques ne sont pas non plus obligés de déclarer la Pancasila comme support unique à leur auto compréhension. La Pancasila

la fut libérée des exagérations de l'époque Suharto par l'obligation de respecter la morale Pancasila et de participer aux cours de formation correspondants. On est retourné à la conception originelle. La signification de la Pancasila est à nouveau le compromis de base garantissant l'unité de la nation. Du moins, elle a dû l'être. Mais ceci n'est plus le cas puisqu'elle n'est plus acceptée par les nouveaux partis islamiques et les groupements fanatiques.

La prise de position des partis et de leur état-major n'est plus homogène. Les partis de tendance nationaliste, qui aujourd'hui forment la grande majorité au parlement, veulent que la Pancasila reste la base de l'État et de la société. Tout d'abord le PDI/P (Parti Démocratique de l'Indonésie/Lutte) de la présidente actuelle Megawati Sukarnoputri qui est né du parti nationaliste du fondateur de la République, Sukarno, et qui traditionnellement maintient l'importance de la Pancasila. Ceci compte toujours pour Golkar, le parti dominant anciennement sous Suharto, dans lequel aujourd'hui il y a une aile typiquement islamique. Le PKB (Parti de la Résurrection du Peuple) du précédent président, Abdurrahman Wahid, interprète la Pancasila et la considère comme un humanisme religieux. Le parti PAN (Parti de la mission nationale), dirigé par Amien Rais, le cinquième parti le plus fort du pays et dont le taux s'élève à 7%, soutient la Pancasila comme base de la Constitution, malgré de fortes tendances islamiques au sein de ce parti.

Par contre, les partis islamiques ont fait de l'Islam la base de leur épanouissement et de leurs objectifs. Pour eux, la Charia doit s'imposer comme droit national. Cela vaut précisément pour les petits partis PK (Parti de Justice) et PBB (Parti Lune et Étoile), mais également pour le PPP (Parti unifié de l'Avancement), le parti plus important qui existe déjà depuis l'époque de Suharto. Avec le président du parti, celui-ci comprend aujourd'hui le vice-président de la République et revendique ainsi la fonction la plus élevée de l'État et son abondance de pouvoir, au cas où la présidente actuelle devrait être relevée de ses fonctions comme son prédécesseur par l'organe d'État le plus élevé MPR (parlement supérieur du peuple).

L'Indonésie n'est ni pour la Pancasila un état séculier ni un État dominé par la religion de la majorité de la population. Dans la Constitution entrée en vigueur en 1945, il est stipulé dans l'article 29 :

« (1) L'État est fondé sur la foi en Dieu, le Tout Puissant. L'État accorde la liberté à chaque citoyen de se prononcer en faveur de sa religion respectueuse et de célébrer son culte conformément à sa religion et à sa foi. » De cette façon, la liberté de la religion est garantie par la Constitution. Dans l'interprétation pratique, ce droit à la liberté religieuse est limité à un sens beaucoup plus restreint. Depuis « la déclaration de Bogor », publiée par l'ancien ministre des affaires religieuses en 1963, n'existent en Indonésie que cinq religions officiellement reconnues.

Celles-ci sont l'Islam, le protestantisme, le catholicisme, le bouddhisme et l'hindouisme de Bali, et sont représentées par un département propre dans le ministère des affaires religieuses. En 2000, le confucianisme fut reconnu comme sixième religion sous l'ordre de l'ancien président Abdurrahman Wahid.

Les minorités religieuses non officiellement reconnues peuvent néanmoins vivre selon les dispositions de leur foi, à moins qu'elles ne soient incompatibles avec la Constitution. Ainsi, par exemple, les Témoins de Jéhovah sont interdits car on considère qu'ils s'abstiennent de payer les impôts, qu'ils rejettent le drapeau national et le service militaire et qu'ils interdisent à leurs enfants de fréquenter les écoles normales. De plus, on interdit aussi les sectes islamiques comme la Darul Ar'kan pour les mêmes raisons constitutionnelles. Les sectes chrétiennes dépendent totalement du département des protestants au ministère des affaires religieuses.

Il y a, surtout au centre et à l'est de Java, des tendances religieuses mystiques-islamiques, les dites « Aliran Kepercayaan », avec environ 30 à 40 million d'adhérents, qui sont influencées par des traditions javanaises et hindoues. Jusqu'ici, elles ont vainement essayé d'être acceptées comme communautés religieuses autonomes. En revanche, elles sont toujours considérées comme musulmanes, même si les représentants de la « doctrine pure » ne supportent pas leurs pratiques religieuses.

Durant l'époque du régime Suharto, la liberté religieuse telle que stipulée dans la Constitution, était interprétée comme l'obligation d'adhérer à l'une des religions officiellement reconnues. Les adhérents des religions traditionnellement animistes comme les Dayaks au Kalimantan (Bornéo) se sont ainsi convertis en majorité au christianisme.

En réalité, la liberté religieuse dans l'esprit de la tradition libérale de l'ouest, ne vaut pas pour les infidèles, car les infidèles n'ont pas de raison d'être en Indonésie. Celui qui n'appartient à aucune religion est considéré comme un communiste, celui-ci ayant été considéré comme très dangereux pendant plusieurs décennies. Aujourd'hui, il est plus facile d'être un athée. Cependant, il ne peut y avoir des organisations et publications athées ou de propagande athée. D'après l'opinion courante, elles sont en contradiction avec la Constitution.

La liberté religieuse, dans l'esprit de la Constitution, a été approuvée par les forces politiques principales, à l'exception des partis islamiques, bien entendu. Ceux-ci songent à faire de la liberté de culte une obligation réglementée par l'État pour qu'ainsi la grande majorité musulmane se conforme à la Charia. En 2000, lors de la réunion annuelle du parlement supérieur du peuple (MPR), la motion renouvelée d'une modification constitutionnelle correspondante fut rejetée par la majorité orientée nationale et fut transférée au comité ad hoc responsable du supplé-

ment de la Constitution, où cette motion a été discutée intensément depuis ce moment-là. Les partisans islamiques sont confrontés aux musulmans modérés qui désapprouvent le projet de placer la religion sous l'autorité de l'État car, en introduisant la Charia, le droit religieux se transformerait en droit public obligatoire et ainsi on aboutirait définitivement à un état islamique.

Il y a des groupes travaillant intensément à la prépondérance de l'islam et sa doctrine au niveau étatique et social. A ce sujet, il faut mentionner l'ICMI (Association des intellectuels musulmans d'Indonésie). Elle fut fondée dans les dernières années du régime Suharto sous l'égide de Habibie, le futur président de la République. On dit que cette association serait présente à tous les échelons du pouvoir, tant au niveau du gouvernement que dans l'administration, dans les partis, dans l'armée ou dans les universités. Son objectif est d'occuper toutes les positions importantes dans l'État et la société. Il est à craindre qu'elle y évince d'abord les chrétiens et ensuite les musulmans modérés.⁶

Ce que Dieter Becker a constaté par le passé est manifestement toujours valable à l'heure actuelle : « Derrière les dissensions entre islamistes et nationalistes, se sont toujours cachées de profondes contradictions idéologiques et religieuses séparant ainsi les deux groupes. L'attitude des islamistes envers la Constitution et la Pancasila, après l'échec de la charte de Jakarta, fut déterminée par l'obligation des musulmans de respecter la Charia, si ce n'est moyennant la Constitution, au moins par la législation ultérieure »⁷.

Ils y sont parvenus en grande partie avec la législation sur le mariage et le droit successoral.⁸ Les représentants de toutes les confessions reconnues sont compétents pour le mariage civil. Or, cela devient problématique chez les couples mixtes religieusement parlant au cas où l'un des deux partenaires est musulman. En effet, la condition préalable pour que l'on puisse conclure le mariage dans un tel cas est que le partenaire non-musulman se convertisse à l'islam. A l'inverse, le partenaire musulman, en se convertissant à une autre religion, perd toute prétention à l'héritage car ce sont les cours de justice islamiques qui sont compétentes pour les affaires successorales sanctionnant l'apostasie et ainsi l'exclusion à l'héritage.

2. La Charia

Alors, qu'est-ce que cela signifie de vouloir imposer la Charia en Indonésie dans l'État et dans la société ? Pour cela, il n'y a pas de réponse unanime, ni du côté des partisans passionnés ou fanatiques, ni du côté des critiques sceptiques ou hostiles. Quant au contenu, la Charia signifie que le droit islamique est une obligation pour tous les musulmans. Selon eux, la Charia doit être la source légale offi-

cielle et toutes les lois de l'État doivent être décrétées sur base de l'islam. Les fanatiques veulent ainsi ériger une société d'après le modèle de Médina, à l'époque du prophète Mohammed, de sorte que les minorités religieuses, surtout les chrétiens, soient tolérés comme « protégés », tout en n'ayant pas les mêmes droits que la majorité musulmane, devenant ainsi des citoyens de seconde classe⁹. Les traditions religieuses locales sont considérées comme de la superstition. Elles ne sont pas compatibles avec l'islam et doivent être « purifiées ». Les tendances religieuses mystiques-javanaises de l'islam, auxquelles appartiennent des millions de Javanais, y sont comptées également. Les représentants du purisme islamique sont fortement influencés par l'idéologie d'État de l'Arabie Saoudite, où l'on procède avec rigueur au moyen de punitions de style médiéval contre les voleurs, les hommes et femmes adultères, etc. Selon la volonté des fanatiques, il ne doit y avoir ni consommation d'alcool ni prostitution en Indonésie. Aux femmes et aux filles est imposé le port du voile en dehors de la maison. L'économie du pays aussi doit être islamisée. La notion d'intérêt doit disparaître et le profit être partagé. Par anticipation sur ces visions, le « Front Radical des Défenseurs de l'islam » (FPI) pousse à la violence, saccage toute publicité relative à l'alcool ou ferme les établissements de jeux de hasard et maisons de prostitution.

Les adhérents modérés de la Charia rejettent ces méthodes violentes. En effet, ils considèrent la Charia comme un style de vie parmi d'autres groupes religieux ou ethniques avec son droit coutumier ou son code de conduite. Dans un sens plus large, on pourrait désigner la Charia comme une éthique ou une morale de vie, au sens strict comme droit islamique se réalisant différemment dans chaque pays et société musulmane, en Arabie Saoudite avec sévérité, en Égypte et en Indonésie de manière plus libérale et moins répressive.

Les adversaires d'une obligation sanctionnée de la Charia au niveau de l'État ne veulent pas s'embarquer dans cette discussion. Ils sont effrayés par la contrainte au sein de ce système. En particulier, les représentants des minorités tirent la sonnette d'alarme. Une résistance s'oppose dans la population et la presse, surtout soutenue par des groupes féministes. On ne veut pas une police Charia qui surveille tout. Se pose alors la question des chances de réussite de la Charia en Indonésie. On doit admettre qu'elles ont augmenté considérablement avec la loi sur l'autonomie, qui est en vigueur depuis le début de l'année 2001 dans toutes les provinces. Conformément à cette loi, certains domaines politiques, parmi lesquels compte la religion, sont réservés au gouvernement central. Mais, dans beaucoup de provinces, l'autonomie est à leur guise ; ceci concernant aussi la Charia. Après l'introduction de la Charia dans la province de Aceh par le parlement indonésien, d'autres provinces comme le Sulawesi du Sud et l'île Java de l'ouest veulent également suivre cet exemple.

II. Les réalités

1. La destruction des églises

La violence engendrée à l'égard des religions et leurs symboles est une réalité en Indonésie. En premier lieu, il faut nommer le nombre croissant d'églises et d'édifices ecclésiastiques détruits. On considère que depuis l'existence de la République jusqu'à la fin janvier 2001, au total 825 églises chrétiennes ont été complètement détruites, endommagées par des actes de violence ou ont été fermées ou interdites par les autorités¹⁰. L'envergure de la destruction va des fenêtres brisées et des portes fracturées ainsi que des intérieurs ravagés et des ustensiles cultuels profanés jusqu'à la destruction totale par incendie des bâtiments. Le chiffre mentionné ci-dessus ne comprend pas les églises paroissiales, écoles, jardins d'enfants, orphelinats et foyers d'infirmières et autres institutions ecclésiastiques, qui ont été détruits en même temps.

Le taux d'accroissement des destructions, tel qu'il est reflété visiblement par les chiffres moyens mensuels (mentionnés ici même en parenthèses), est effrayant. Tandis que durant les 21 premières années du gouvernement du premier président Sukarno, y furent détruites au total seulement 2 églises (c.-à-d. 0,008 par mois) ; pendant les 32 années sous le président Suharto y furent détruites au total 456 (c.-à-d. 1,2 par mois), dans les 17 mois sous le président Habibie au total 156 (c.-à-d. 9,2 par mois) et dans les 15 premiers¹¹ mois sous le président Abdurrahman Wahid au total 211 (c.-à-d. 14 par mois). Ces chiffres représentent aussi les destructions suite aux conflits dans les Moluques et dans la région de Poso, au milieu de Sulawesi, où furent détruites ou endommagées depuis début 1999 au total 192 églises (et 28 mosquées).

Des observateurs attirent l'attention sur le fait que le taux de destruction d'églises a tendance à décroître en ne tenant pas compte des régions de conflit¹². Tandis qu'au cours de la dernière année présidentielle de Suharto (1997/98) furent détruites 8,3 églises par mois, ce chiffre tomba à 6,6 par mois sous Habibie et à 4,3 sous Abdurrahman Wahid. Il faut voir si, à l'avenir, cette évolution est un signe d'espoir ou bien un déplacement du phénomène dans les secteurs de conflit.

Il y a des interprétations diverses quant au phénomène de la violence en Indonésie, dont souffrent les minorités religieuses comme dans aucun autre pays de l'Asie de Sud-Est. Une explication à cette violence et à cette tension perpétuelle est un chômage officiel de plus de 40%, affectant surtout les jeunes. Des études montrent clairement qu'il y a un lien entre les destructions des églises et les manifestations de violence de masse. Les événements du 26 décembre 1996 dans

la ville et dans les alentours de Tasikmalaya en Java de l'Ouest en sont un exemple.¹³ En seulement 24 heures, furent détruits par les masses fanatisées, en comptant les 15 églises de confessions chrétiennes différentes, les bâtiments et institutions suivantes : 18 postes de police et centrales de polices, 3 hôtels, 6 banques, 8 usines, 7 supermarchés, 4 écoles chrétiennes, 8 magasins de voitures et 89 autres magasins et restaurants chinois. En outre, plus de 100 voitures. Vu l'ampleur des destructions, la raison est plutôt futile, voire anodine : le jour précédent, un ecclésiastique musulman fut maltraité gravement dans un poste de police, toutefois le chef de police et le directeur de l'internat islamique (Pesantren) tout près, s'étaient déjà mis d'accord pour régler le conflit à l'amiable. Pourtant, le lendemain, un service de protestation fut organisé dans la grande mosquée de la ville par les étudiants islamiques (Santri) qui fut bientôt transformé en une manifestation violente de masse par des éléments radicaux. Des dizaines de milliers de personnes accourues des villages des alentours ont participé aux pillages et aux dévastations. Les forces de sécurité ont vite perdu le contrôle de la ville.

Comment expliquer cette disposition à la violence et à ce vandalisme de masse ? Des scientifiques estiment qu'il s'agit surtout de groupes ruraux ne participant pas au progrès. Ils craignent que leur vie, traditionnellement marquée par la religion islamique, ne soit menacée par l'intrusion du monde occidental. Ils sont alors prêts à détruire les symboles du temps moderne - banques, supermarchés, usines et aussi églises. Les chercheurs ont également remarqué ce modèle de violence lors d'autres excès de masse, comme par exemple à Surabaya, Situbondo et Banjarmasin.

Mais il est frappant de constater que lors des attaques contre les églises chrétiennes, il ne s'agit pas d'actes de pure destruction car les démonstrations de force ne se font généralement pas de façon spontanée, voire bien planifiée. C'est souvent un incident qui met le feu aux poudres et stimule des actes de violence envers les églises. Des lettres souvent anonymes et envoyées précédemment avertissent les chrétiens. Les gens du voisinage participent rarement à ces excès. Par contre, ils essaient de protéger les institutions chrétiennes. En tête de la racaille se trouvent souvent des étudiants et élèves fanatisés¹⁴, équipés de bombes à essence et cocktails Molotov, scandant la parole « Allah est grand ! »¹⁵

Les véritables provocateurs n'ont jamais été saisis. Mais, il semble que des fanatiques islamiques profitent de la frustration de la population et de la disposition des gens à la violence. On souligne fréquemment qu'il y aurait beaucoup d'argent là-dessous : des jeunes qui sont amenés en grand nombre sur des camions se laissent facilement engager pour peu d'argent, selon le récit de témoins oculaires.

Les agresseurs se sont jusqu'à présent limités aux bâtiments et institutions. Or, il y a déjà eu mort d'hommes. Ainsi, à Situbondo, un vieux couple mission-

naire, leur fille avec la petite-fille et une autre jeune femme se trouvant dans un appartement à côté de l'église 'Pentekosta Pusat Surabaya' à laquelle les incendiaires avaient mis le feu, furent encerclés par le feu et sont morts dans les flammes. Cependant, ces actes ne se dirigeaient pas contre des vies humaines. Pourtant, on craint que cela puisse changer de sorte qu'au lieu des bâtiments d'églises, ce soient bientôt les chefs d'Églises eux-mêmes qui soient la cible de la terreur. Aujourd'hui même, il arrive que les croyants se rendent aux services, angoissés, se remémorant les nouveaux attentats après les explosions des bombes.

2. Discriminations

Officiellement, en Indonésie, il n'existe pas de directives discriminant les minorités religieuses, mais la réalité est tout autre. Ainsi, les fonctionnaires et employés chrétiens au sein du gouvernement et de l'administration rencontrent de plus en plus de difficultés à avoir de l'avancement. Ils n'occupent de plus en plus que des positions subordonnées, tandis que les musulmans se retrouvent à la direction. D'après des observateurs, le cas est comparable dans le cadre des universités nationales. Il y a peu d'années encore, les chrétiens accédaient à des postes de commande plus élevés. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Toutefois, la situation n'est pas considérée comme si pessimiste par tous les connaisseurs du pays. On dit que les chrétiens occupent toujours les directions publiques.¹⁶ Somme toute, on peut conclure qu'il y a une tendance à réprimer de plus en plus l'influence des chrétiens et d'autres minorités religieuses dans les fonctions publiques.

Cela s'applique aussi aux partis politiques. Il est vrai que les chrétiens ont jusqu'ici eu leur entrée au sein du parti PDI/P (parti démocratique de l'Indonésie) de la présidente actuelle Megawati Sukarnoputri. Mais, au sein du grand parti Golkar, à la formation duquel ils ont pris part au début de l'ère Suharto, ils sont de plus en plus détachés des positions dirigeantes. Le nouveau parti PAN (Parti de la Mission Nationale), au début, était ouvert à tous les groupes de la population. Maintenant, A.M.Fatwa, l'un de ses dirigeants, songe à orienter le parti vers l'islamisme.

Le refus permanent du permis de construire des églises et maisons paroissiales chrétiennes est une discrimination souvent déplorée qui entraîne beaucoup de difficultés dans la plupart des secteurs du pays à majorité musulmane (sur l'île de Bali hindouiste) de la population. Les autorités invoquent pour cela une décision commune des ministres des affaires religieuses et des affaires intérieures de 1969¹⁷ selon laquelle l'accord n'est donné que si les 40 chefs de famille du voisinage approuvent la construction de l'église. Il est extrêmement difficile pour la minorité chrétienne d'obtenir ce consentement de la part de la majorité

musulmane. De fait, ce décret est appliqué encore plus restrictivement¹⁸ dans plusieurs secteurs. Ces tracasseries sont clairement en contradiction avec la Constitution qui garantit à tous les citoyens indonésiens le droit de célébrer le service conformément à leur conviction. Ce droit constitutionnel est aussi violé au cas où l'on empêche les communautés chrétiennes de reconstruire une église qui a été détruite par la population ou bien si l'on refuse aux communautés le droit de se réunir dans des logements privés pour exercer leur culte¹⁹. Il est clair que les aides financières de l'État ne sont accordées que pour la construction des mosquées.

Les écoles privées chrétiennes en Indonésie sont aussi fréquentées par beaucoup d'élèves ayant d'autres convictions religieuses et surtout des élèves musulmans parce que ces écoles sont reconnues pour leur performance et une instruction basée sur la discipline. Les parents laissent ainsi leurs enfants participer à l'enseignement religieux chrétien de ces écoles. Pourtant, les ministères de l'Éducation et de Religion ont décrété que, de manière similaire, dans les écoles privées, chaque élève doit participer à l'enseignement de sa propre religion, comme par exemple la religion islamique. Par ce décret, les écoles privées chrétiennes sont gênées considérablement en ce qui concerne la liberté d'enseignement car, le cas échéant, il leur faut donner des leçons en religion musulmane pour la majorité des élèves et abandonner ainsi la dimension chrétienne de ces écoles.

En mars 2001, le ministère des affaires intérieures a encore renforcé ce décret en stipulant - pour l'instant pour la ville de Yogyakarta - que les diplômés de fin d'études ne seront reconnus que si l'examen a été réussi dans la matière de la religion à laquelle appartient un élève. De cette façon, contrairement aux vœux des parents, il est rendu pratiquement impossible à des enfants d'autres religions de fréquenter les écoles privées chrétiennes.

Il faut aussi mentionner les désavantages que doivent subir les minorités religieuses non reconnues et spécialement les minorités athées dans le cas où elles ont besoin d'une carte d'identité. Sur la carte d'identité, seule une religion reconnue peut être enregistrée. Ces personnes qui ont besoin d'un document de mariage sont confrontées au même dilemme, en particulier, si quelqu'un songe à devenir fonctionnaire. Ils ne peuvent pas se marier légitimement et doivent se convertir pour des raisons formelles à une religion reconnue. C'est très insatisfaisant pour les deux parties et cela viole la liberté religieuse.

III. Centres de violence

1. Le conflit dans les Moluques

Les hostilités ouvertes entre chrétiens et musulmans dans les Moluques éclatèrent lors de la fête Idulfitri en 1999. Au regard des luttes et dévastations incroyables persistant encore jusqu'à aujourd'hui, la cause directe paraît hors de proportion : une querelle entre un conducteur de taxi musulman et un racketteur voulant extorquer de l'argent à celui-ci. Lors de cette polémique privée, les deux parties furent supportées par leurs adhérents respectifs de sorte que cela a dégénéré en une lutte entre deux groupes religieux. Des pousse-pousse furent détruits dans la rue et les maisons des chrétiens et des musulmans incendiées. Quand le bruit a couru qu'on allait mettre le feu à l'église protestante vénérable Siloe, les masses furent mobilisées. Depuis un bon moment, les chrétiens et les musulmans manifestaient leur mauvaise humeur et les deux côtés semblaient être préparés à un conflit car, dès le premier jour, les chrétiens, c.-à.-d. les protestants, portaient des bandeaux rouges et les musulmans en portaient des blancs comme signe de reconnaissance.

Combats et destructions

Le lendemain, deux villages musulmans près de Ambon apprirent que la mosquée Al Fatah, à Ambon, était encerclée et avait été incendiée par les chrétiens ainsi que beaucoup de musulmans tués. Cela eut le même effet mobilisateur que la veille avec les chrétiens. Les masses musulmanes prêtes à combattre se mirent en marche en direction de Ambon et en chemin détruisirent une église catholique et trois églises évangéliques et tuèrent seize chrétiens avec femmes et enfants. Les excès gagnèrent d'autres quartiers et d'autres villages, accompagnés d'une brutalité croissante au cours des jours et semaines suivants.

La vague de violence et de destruction atteignit aussi bientôt les îles voisines. Comme durant les luttes tribales, les différents groupes de population attaquèrent les voisins de l'autre confession et détruisirent leurs villages et églises. Souvent, il y eut des attaques préventives de l'un des deux côtés afin d'empêcher une attaque présumée de l'autre côté. Surtout à Ambon, la lutte fut particulièrement cruelle. Il y eut des morts des deux côtés des combattants. Il est surprenant que la police et l'armée soient à peine intervenues. Des chrétiens ont dit que les soldats participèrent aux combats souvent aux côtés des musulmans. Tandis que vers la mi-mars, les combats diminuèrent d'intensité à Ambon, il y

eut au sud-est des Moluques, sur les îles Kei, une explosion d'actes de violence tout le long de la ligne de séparation ethnique et religieuse au sein de la population. De nombreux villages, en particulier des villages musulmans et chrétiens, surtout protestants, furent rasés. Des dizaines de milliers de réfugiés cherchèrent refuge dans les écoles ecclésiastiques et dans des établissements publics. Mais surtout grâce à l'influence de l'Église catholique et, favorisé par le Adat (le droit coutumier traditionnel) resté intact, on est parvenu rapidement à faire cesser les hostilités et à rétablir la paix jusqu'à l'heure actuelle.

A Ambon aussi, les chefs religieux des deux côtés essayèrent de modérer leurs adhérents. L'Église catholique et surtout son évêque Petrus Canisius Mandangi M.S.C se sont très vite imposés comme médiateurs entre les partis ennemis, car au moins dans cette première phase, les chrétiens catholiques n'ont pas été impliqués dans les conflits sanglants. Le « centre de crise » à nouveau fondé par le diocèse était ouvert à toutes les personnes dans le besoin et a coordonné, jusqu'à aujourd'hui, les aides pour les milliers de réfugiés de Ambon et des îles voisines. Parmi les réfugiés, les premiers venus étaient beaucoup de Butones et de Bugineses, des gens travaillant dur qui avaient acquis une certaine prospérité dans le commerce de détail et qui, maintenant, ont tout perdu. La plupart d'eux sont rentrés maintenant dans leurs régions d'origine au Sulawesi du sud²⁰, tandis que beaucoup de chrétiens, en particulier des îles Moluques du nord se sont enfuis principalement dans les secteurs chrétiens de la province du Sulawesi du nord. Au total, on estime le nombre de réfugiés des Moluques à environ 500.000²¹, moitié chrétiens moitié musulmans²².

Face aux actes de violence et de cruauté qui se sont produits dans la deuxième moitié de l'année 1999, où les deux côtés détruisaient systématiquement les logements, églises et mosquées ainsi que des vies humaines, il y a eu, à plusieurs reprises, des tentatives de pacification. Il faut mettre en évidence l'initiative « mouvement des femmes affectées » (Gerakan Perempuan Peduli) qui songeait aussi à inclure les femmes musulmanes, mais devait d'abord se contenter des femmes catholiques et protestantes. Ces femmes se sont engagées dans des démarches auprès du gouverneur, du maire de Ambon, du parlement provincial, de la police, bref partout pour exiger la cessation des combats et promouvoir la paix. Elles ont entrepris beaucoup de choses. Elles ont rassemblé aussi une centaine de jeunes des deux côtés dans des rencontres communes pour mieux dissiper la haine mutuelle. Sous leur égide, les deux quartiers Nania et Pohon Pale à Ambon furent déclarés zones de paix. Mais les deux parties en conflit se sont vivement opposées à ce mouvement, des femmes musulmanes voulant participer au mouvement furent ainsi menacées par leurs pairs.

Fin décembre 1999, on en est arrivé au point culminant de la crise quand la vieille église traditionnelle protestante Siloe fut la proie des flammes et réduite complètement en cendres. De plus, la grande mosquée fut incendiée. Mais déjà, au début février 2000, la situation se calmait. Des deux côtés, se multipliaient des voix exigeant la fin des meurtres et de la violence. Entrèrent ensuite en scène les acteurs qui réduisirent à néant les chances de paix jusqu'à aujourd'hui et de mars à mai, environ 10.000²³ « combattants sacrés » des milices Laskar Jihad de Java arrivèrent et changèrent complètement la situation. Tandis que, jusqu'à ce moment, les chrétiens et musulmans indigènes s'étaient combattus avec des armes primitives, fabriquées par eux-mêmes, un équilibre s'était installé plus ou moins entre les deux parties combattantes. Alors vinrent des combattants d'autres coins de l'Indonésie. Ils étaient équipés d'armes modernes et de contingents armés, principalement à tendance musulmane. De cette façon, l'équilibre de pouvoir a changé en faveur des musulmans²⁴.

Le 7 janvier 2000, lors d'une grande manifestation à Jakarta près du « monas » (monument national), vingt-et-une organisations musulmanes radicales faisaient appel à la guerre sacrée à Ambon et dans les Moluques pour « libérer leurs frères et sœurs musulmans des oppresseurs chrétiens »²⁵. Deux politiciens de premier plan, qui jouent aujourd'hui en Indonésie un rôle éminent, adressèrent des allocutions de bienvenue aux participants : Amien Rais, l'ancien et actuel président de MPR (Parlement Supérieur du Peuple) et Hamzah Haz, vice-président actuel de la République²⁶. Abdurrahmatr Wahid, à cette époque président, avait refusé de recevoir une délégation des milices dans le palais présidentiel. Or, son ordre d'empêcher les milices Jihad de quitter Java, fut négligé par les hauts chefs de la police et de l'armée. Même les armes pouvaient être transportées par eau à Ambon²⁷.

Le commandant supérieur des Laskar Jihad est Ustadz (enseignant islamique) Ja'far Umar Thalib, qui a fait des études à Médine et a rejoint le mouvement radical islamique wahhabi qui règne en Arabie Saoudite. Il a reçu une formation militaire auprès des guérilleros talibans en Afghanistan et lutte avec ses adhérents et sympathisants pour la transformation de l'Indonésie en un état islamique. Des milliers de combattants Jihad furent entraînés pendant des semaines dans un camp de formation à Bogor, près de la capitale. Aujourd'hui, le camp principal se trouve à Kaliurang, au nord de Yogyakarta. Dans sa zone d'influence, à Ambon, il a fait des lois de la Charia une obligation. En Indonésie et dans la presse internationale, il s'est fait remarquer, quand, le 27 mars 2001, d'après ses mots « pour la première fois dans l'histoire de l'Indonésie », et sur son ordre, il fit tuer un musulman par lapidation pour cause d'adultère²⁸. Le Conseil des chefs religieux et militaires des musulmans, à Ambon, a rejeté, par une déclara-

tion publique, le reproche de la violation des droits de l'homme car la lapidation serait en accord avec la loi de Dieu²⁹.

Depuis l'arrivée des combattants Jihad, la situation de guerre civile dans les Moluques s'est aggravée considérablement. Les assauts et attaques des masses islamiques fanatisées sur les villages et colonies chrétiens sont devenus un instrument d'épuration ethnique et religieuse. Même les catholiques et leurs églises ne furent plus épargnés. L'hôpital catholique RS Hative à Ambon fut incendié. La même chose se passa à l'université UKIM. Quelques jours plus tard, l'université nationale de Pattimura, dominée par les protestants, fut complètement détruite. Une dizaine de milliers de chrétiens fut mise alors en fuite et chercha refuge, entre autres, aux postes de police. Sur ultimatum de la part des combattants Jihad, la centrale de police de Batumeja dut être vidée des chrétiens.

Les combattants Jihad sont apparemment supportés activement par des frères religieux dans l'armée ; car ce n'est qu'avec leur assistance que les combattants Jihad ont été en mesure de renverser le quartier général de la police à Tantai, à Ambon, avec une caserne et un complexe de logements pour 2.000 membres de famille et de le transformer en un champ de ruines calcinées. Les attaquants prirent d'assaut les deux dépôts d'armes et s'emparèrent de 832 fusils, 8.000 cartouches et une douzaine d'uniformes de la brigade mobile policière (Brimob)³⁰.

Islamisation forcée

Un chapitre particulièrement douloureux du conflit dans les Moluques est l'islamisation forcée de milliers de chrétiens protestants et catholiques. Bien que la branche islamique et également les autorités aient dédramatisé l'affaire, même en la niant, les faits parlent d'eux-mêmes et ce n'est certes pas un hasard si les violations éclatantes des droits de l'homme se sont produites au moment où Laskar Jihad alla assumer le commandement des musulmans.

Le 23 novembre 2000 et les jours suivants, sur l'île Kesui, un village chrétien après l'autre fut attaqué par les combattants musulmans, les habitants ne pouvant pas se mettre à l'abri furent tués, leurs maisons ou églises détruites.³¹ Une centaine de chrétiens parvinrent à s'échapper sur les îles voisines. Au total, 625 catholiques et protestants se sauvèrent à l'intérieur de l'île. Comme elle n'est pas d'une grande étendue, ils furent bientôt arrêtés et ensuite n'eurent pas d'autre choix que de se faire circoncire ou d'être tués sur-le-champ. Ainsi 140 chrétiens, hommes et femmes, des villages Korfutun et Korlokin durent subir la circoncision. Ainsi, le 11 décembre 2000, sur l'île voisine Teor, ils furent les premiers à être obligés par Laskar Jihad de se faire circoncire en public.

Déjà, quelques mois auparavant, sur les îles Céram, Buru et Bacan, environ 6.000 chrétiens avaient été obligés de se convertir à l'islam. P. Yox Kuda Makin SVD, pasteur de la paroisse Masohi à Céram, essaya tout pour déchirer le voile du silence qui devait être étendu par les autorités sur ces islamisations forcées. Entre-temps, environ 800 chrétiens, qui avaient été circoncis de force, purent être évacués des îles Kesui et Teor. Une grande partie de ces victimes de la circoncision forcée étant toujours traumatisée a été hébergée dans une église à Ambon. Mais, beaucoup plus de gens, sous la menace de violence, ont été forcés de changer de religion. Que va-t-il leur arriver ? Vont-ils subir le même destin que ces villages chrétiens et leurs habitants à l'intérieur de la province de Sulawesi du sud, qui furent éliminés par la révolte islamique des années 1948-1961, sans que l'on en ait fait un compte rendu juridique ? Le 23 décembre 2000, environ 500 chefs d'Église de toutes les confessions chrétiennes s'étaient rassemblés dans l'église Maranatha à Ambon pour protester publiquement contre les circoncisions de force qui sont en contradiction flagrante avec les principes de l'État-Pancasila en Indonésie. Ensuite, ils présentèrent au gouverneur, en tant que représentant du gouvernement indonésien, un manifeste contre les violations multiples des droits de l'homme dans les Moluques, y compris les conversions forcées à l'islam.

Causes

Quant au conflit violent persistant depuis si longtemps dans les Moluques se pose la question des raisons qui expliquent ce conflit sanglant. Les observateurs sont surpris face à la haine et l'inhumanité rencontrées entre ces populations se distinguant par leurs religion. À y regarder de plus près, on peut observer que la multitude de religions a d'abord provoqué un effet de mobilisation, mais qu'elle n'est certes pas la cause propre de ce conflit. L'ensemble plus vaste de toutes les causes ici ne peut se faire comprendre que vaguement.

Les protestants ont traditionnellement une position forte dans l'administration provinciale et dans l'enseignement et la santé publique. C'est précisément l'enseignement moderne qui a été développé aussi intensivement par les chrétiens dans les Moluques ainsi que dans le reste de l'Indonésie, à la différence de la population musulmane. Ainsi, les chrétiens ont donné à leur élite le niveau d'instruction adéquat pour pouvoir occuper les postes politiques après le départ des Néerlandais. Le président Sukarno, après l'écrasement de la « République des Moluques du sud » (République Maluku Selatan), en 1950, fut assez adroit pour ne pas porter atteinte à la position des chrétiens (protestants). Ainsi, un protestant se retrouva à maintes reprises à la tête du gouvernement et/ou chef de l'armée. En outre, Sukarno soutenait cette région par des projets nationaux.³²

Dans les décennies suivantes, la situation changea car Suharto s'appuyait de plus en plus sur les musulmans. Les chrétiens furent déplacés de leurs positions élevées dans l'administration et plus aucun protestant ne fut nommé gouverneur ou chef de l'armée de la province. A cela s'ajoutait l'influence croissante des immigrants musulmans qui avaient prospéré et dominaient alors le commerce de détail, étant bientôt en mesure de permettre à leurs enfants une bonne éducation scolaire et ainsi une position correspondante dans la société. En outre, l'équilibre entre les différents groupes de la population changeait considérablement, depuis que le gouvernement central avait fait de l'île Céram dans les Moluques centraux l'objet préféré du déplacement de la population à l'intérieur de l'État car beaucoup de ces personnes déplacées qui étaient presque toutes des musulmans eurent bientôt quitté leur région de colonisation, songeant à gagner leur vie dans la ville où la croissance démographique était considérable et la situation conflictuelle, parmi les différentes catégories de la population, s'aggravait de plus en plus.

À la différence des chrétiens, qui ont été favorisés par les Néerlandais calvinistes, la population musulmane des Moluques a été en opposition interne face aux colonisateurs chrétiens et à l'influence que ceux-ci représentaient. Comme dans d'autres parties de l'Indonésie, les musulmans ont rejeté l'enseignement moderne de l'Occident et ainsi sont tombés dans la défensive vis-à-vis des chrétiens qui n'avaient pas cette peur de contact. À cet égard, il est révélateur que les musulmans aient détruit les universités de Ambon dominées par les chrétiens. L'éloignement de ces deux groupes ressort clairement si l'on apprend que sur l'île Sparua à Ambon, il y a de vieux villageois qui savent encore aujourd'hui qu'après la défaite contre les Néerlandais au 17^e siècle, une partie de leur région fut expropriée en faveur des villages voisins chrétiens, qui s'étaient alliés avec les étrangers et qu'ils revendiquent toujours cette région³³.

Un facteur important au moins dans la phase initiale du conflit sont les gangsters d'Ambon, organisés dans des bandes chrétiennes ou musulmanes, qui furent attrapés par centaines à Jakarta en décembre 1998 par les forces de sécurité et renvoyés à la capitale provinciale de Ambon. Là-bas, ils ont pris part, tel qu'on l'avait envisagé, des deux côtés aux conflits violents. Il y a des indices qui indiquent que certains cercles militaires en retraite ou encore en service actif ont travaillé en vue d'intensifier les tensions existantes entre les catégories musulmanes et chrétiennes de la population et de provoquer le chaos afin de poursuivre leurs propres objectifs politiques³⁴.

Un rôle crucial dans l'expansion et l'intensification du conflit dans les Moluques a été donné également au réseau des musulmans militants, qui ont organisé le recrutement et l'envoi de 10.000 combattants Jihad en coopérant étroi-

tement avec les militaires intéressés. Parmi ce groupement figurait le général de brigade Rustam Kastor, nommé par G. Aditjondro « ideological father of the violence in Maluku »³⁵. C'est Kastor qui fournissait la justification scientifique de l'envoi des Laskar Jihad dans les Moluques, car selon sa thèse, publiée aussi sous forme de livre, ce furent les chrétiens qui ont planifié le rétablissement de la République des Moluques du Sud et l'extermination des musulmans. À son avis, ce ne fut pas seulement l'Église protestante dans les Moluques qui fut derrière ces plans sombres, mais aussi la Fédération succursale du PDIP, le parti de la présidente actuelle Megawati Sukarnoputri³⁶, en ce lieu.

Il est fâcheux que ces idées abstruses soient lues et qu'elles empoisonnent le climat. Par ailleurs, Kastor est aujourd'hui membre du conseil des musulmans des Moluques.

Le bilan de la terreur est effrayant. Plus de 10.000 hommes furent assassinés. Des centaines de milliers ont dû fuir leur patrie. Beaucoup de villages ont été complètement détruits et la capitale provinciale Ambon est, en grande partie, un champ de ruines. Jusqu'à présent, 175 églises ont été détruites, la plupart d'entre elles entièrement. 28 mosquées ont été également incendiées³⁷. La destruction des mosquées eut lieu exclusivement dans la première année du conflit, et non après l'année 2000. La destruction des églises a été poursuivie par les Laskar Jihad jusqu'à aujourd'hui.

On a exigé avec insistance et à maintes reprises la fin des hostilités de toutes les parties, mais en vain. Les représentants des deux Églises chrétiennes ont été d'accord pour un appel à la paix. Dès le début, l'évêque catholique Mandagi a fait appel à tous les partis en conflit ainsi qu'aux autorités locales et au gouvernement à Jakarta et au public international, à contribuer à une solution équitable du conflit. En avril 2001, l'évêque Mandagi est allé voir, avec les représentants des protestants et les musulmans, la commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève. Ce groupe a accompli une démarche commune auprès de l'UE à Bruxelles et auprès des gouvernements européens pour attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme et la situation d'urgence dans les Moluques. Jusqu'à maintenant, les efforts en faveur de la paix émanant des différentes parties n'ont pas entraîné des résultats réellement spectaculaires. Toutefois, la situation s'est calmée depuis que l'armée et la police s'opposent aux attaques des Laskar Jihadt par la force des armes.

La condition essentielle pour la paix, c'est que les représentants musulmans puissent également intervenir sans être menacés par leurs propres combattants pour une solution paisible du conflit si longuement désirée. Mais ce sont toujours les fanatiques qui commandent. Dans son discours publié par la radio le 11 mai 2001 à la mosquée Al-Fatah, Ustadz Attamimi a déclaré la guerre à toute

personne qui osait parler de réconciliation. Il a dit mot à mot : « Il n'y aura pas de réconciliation, à moins que tous les chrétiens païens et leurs chefs ne soient exterminés »³⁸.

Le vice-président de la République, Hamzah Haz, lui-même un défenseur de l'introduction de la Charia, fut chargé par la présidente d'État Megawati Sukarnoputri d'arranger un règlement paisible entre les populations ennemies sur les Moluques. On est curieux de savoir sous quelle forme cette paix se réalisera.

2. Le conflit dans la région de Poso

Outre les Moluques, le vice-président Hamzah Haz doit aussi rétablir la paix dans une autre région de conflit, plus petite, celle du district gouvernemental de Poso, situé dans la province du Sulawesi central avec sa capitale portant le même nom. Le district est presque entièrement protestant, sans compter quelques villages musulmans le long de la côte et quelques villages catholiques situés dans la ville de Poso. Le président gouvernemental de la région de Poso a toujours été un protestant jusqu'il y a quelques années où un musulman a été désigné pour ce poste. Ainsi débuta la prédominance des musulmans qui allaient occuper tous les postes importants dans l'administration. Les chrétiens se sont sentis discriminés, depuis que le gouvernement, la police et la juridiction furent, en grande partie, aux mains des musulmans. Ainsi, une bagarre entre jeunes suffit à déclencher une spirale de la violence. Depuis 1999, beaucoup de maisons de musulmans et au total 54 villages chrétiens ont été détruits. Le nombre de morts dans les deux camps, qui est probablement beaucoup plus élevé, s'élève à au moins 235 personnes. Environ 21 églises furent endommagées et la majorité d'entre elles complètement détruites. Il n'existe pas de chiffres quant au nombre de mosquées détruites. Entre-temps, trois chefs chrétiens durent comparaître devant un tribunal et furent condamnés à mort et 200 de leurs adhérents condamnés à des peines de prison. Les chrétiens observent par ailleurs que le provocateur principal du côté musulman, le plus jeune frère du président gouvernemental, ne fut condamné qu'à seulement 2 ans d'emprisonnement. Entre-temps, la discrimination des chrétiens a continué. Parmi une centaine de nouveaux fonctionnaires, il y a ainsi très peu de chrétiens. L'homicide réciproque ne cesse pas. Il s'avère de plus en plus que ce conflit ne peut pas être résolu par les responsables sur place. Il faut voir si le gouvernement central va répondre à la demande pressante de l'Église protestante d'intervenir en tant qu'instance neutre et objective pour rétablir la justice.

Du côté musulman, les Laskar Jihad ont conquis la région de Poso. Selon eux, il s'agirait d'un conflit religieux, né des efforts des missionnaires de vouloir imposer

ser aux musulmans de renier leur foi³⁹. Apparemment, ils ne veulent pas tenir compte de la diversité des cultes au sein de la population. Les dirigeants se prononcent catégoriquement contre toute tentative visant à la réconciliation. Ils soupçonnent les autorités de vouloir cacher cette incapacité à punir correctement les crimes commis à l'égard des musulmans. D'après l'expérience dans les Moluques, les chrétiens auraient à craindre le pire, notamment si les milices armées des Laskar Jihad opéraient dans la région de Poso.

3. D'autres régions de conflit

Dans la province de Aceh, dans le nord-est extrême de l'Indonésie, le « Mouvement Libre Aceh » (GAM : Gerakan Aceh Merdeka), fondé en 1976, a repris et intensifié le combat armé des Achehnais contre le pouvoir colonial néerlandais et ensuite contre l'État indonésien. Aux combats violents contre l'armée indonésienne se sont ajoutés des brutalités et des milliers de morts, d'ailleurs aussi parmi la population civile, et de nombreuses violations des droits de l'homme. Lors de ces conflits s'étalant sur plusieurs années, la confession n'a pas été un facteur déclencheur puisque les insurgés musulmans n'ont réclamé que l'indépendance nationale de leur région.

Dans la province de Aceh, en 1998, six églises furent détruites ou endommagées⁴⁰. Le 20 juillet 1998, en Aceh centrale, dans la région de Kuta Serangan, quatre églises protestantes furent incendiées et le 31 août 1998, à Lhokseumawe, à Banda Aceh, une église méthodiste et une autre chrétienne à Batak furent largement endommagées. Il est clair que, dans les deux cas, il s'agit d'incidents locaux.

Dans la province de Papua (Irian Jaya), depuis des années, il y a eu des violations flagrantes des droits de l'homme par l'armée indonésienne à l'égard de la population indigène, principalement chrétienne, de Papua. Le gouvernement indonésien n'a été, jusqu'ici, pas prêt à céder à la demande d'un référendum sur l'indépendance de cette région.

Dans ces affrontements, les églises chrétiennes n'ont pas été la cible de violence.

Pourtant, il y a danger que la frustration de la population se transforme en violence contre les immigrés qui sont presque tous des musulmans provenant d'autres parties de l'Indonésie, ceci prenant la forme de violence religieuse.

Dans les provinces de l'ouest et du Kalimantan central (Bornéo), au cours des dernières années, il y a eu des atrocités épouvantables dans les affrontements entre les Dayaks et les Malais autochtones d'une part, et les Madureses immigrés d'autre part. Ces actes de violence se sont inspirés des luttes tribales tradi-

tionnelles. Il s'agissait évidemment d'affrontements ethniques et non pas d'hostilités motivées par la religion, car non seulement les Dayaks majoritairement chrétiens mais aussi les Malais musulmans étaient contre les Madureses musulmans et quand les villages furent incendiés, on a volontairement épargné les mosquées.

IV. Les réactions de l'État et de la société

1. L'État et ses organes

L'attitude du gouvernement à Jakarta, quant aux actes de violence perpétrés contre les minorités religieuses se manifestant par la destruction d'églises et des violations des droits de l'homme, est ambivalente. Le gouvernement déplore ces événements. Il invite ainsi les représentants des religions à des réunions communes et désapprouve donc les actes de violence. Mais, on a l'impression que ses actions n'ont qu'un caractère symbolique, car jusqu'à présent il ne prend pas réellement des mesures appropriées pour protéger les citoyens.

Les autorités locales réagissent très différemment. Quelques-unes, comme par exemple le sultan de Yogyakarta, soutiennent expressément la protection des minorités religieuses. Mais, en somme, l'impression prédomine que les autorités locales n'exploitent pas suffisamment leurs moyens d'action pour lutter contre les groupes violents.

La question se pose dans quelle mesure les juridictions en Indonésie peuvent aider à trouver une solution à cette crise englobant le pays entier. Les réponses obtenues à cette question reflètent une perte d'illusions. L'idée prépondérante est qu'il n'y a plus aucun droit. Le fondement moral de l'État de droit n'a jamais été aussi bafoué qu'à l'heure actuelle puisque les juges sont aussi achetables que les politiciens. On ne s'attend généralement pas à une décision juste de la part des cours et tribunaux, ni pour ce qui est des violations des droits de l'homme, ni pour les procédures à caractère religieux ou pour d'autres types de procès, comme par exemple des scandales liés à la corruption. Les procédures judiciaires, dit-on, n'aboutissent pas ou peu, car, premièrement, on peut influencer le verdict du juge avec suffisamment d'argent et, deuxièmement, le juge peut craindre les réactions à son verdict. Si l'on use de l'influence des masses comme par exemple la destruction en règle des églises, les procédures pénales ne sont

même pas intentées. Si cette évaluation pessimiste de la juridiction se vérifie, les minorités religieuses en Indonésie, qui sont menacées par la violence, n'ont en effet pas grand chose à attendre de la part des cours et tribunaux.

La police se retient, dit-on toujours. Il paraît qu'elle n'est pas vraiment préparée pour assumer sa nouvelle responsabilité concernant la sécurité intérieure et, en plus, elle est inexpérimentée pour ce qui est des phénomènes de masse. Elle hésite souvent à intervenir énergiquement car elle fut accusée par le passé de violations des droits de l'homme. Vu la dimension du pays et la multitude de situations conflictuelles, la police manque en effet du personnel nécessaire. En outre, elle est sous-équipée, sans logistique efficace, à l'exception de la brigade mobile (Brimob). La rémunération, surtout des grades inférieurs, est insuffisante et n'encourage pas à risquer sa vie pour ce métier. Dans ces conditions, on ne peut que difficilement s'attendre à ce que la recherche des crimes et la protection des minorités soient assurées de manière optimale par les forces de l'ordre.

Et l'armée ? La base idéologique de l'armée était auparavant la Pancasila. En cela, elle s'est opposée aux mouvements extrémistes. Ceci est toujours formellement en vigueur aujourd'hui. Mais les forces armées ne sont plus ce corps ne parlant que d'une voix. Il y a des différences en son sein. En outre, l'armée est mal payée et mal équipée. Elle dispose toutefois d'une structure de commandement minutieuse à tous les niveaux, de l'administration nationale jusque dans les petits villages. Elle a d'ailleurs élargi son réseau d'information au pays entier. À cause des violations multiples des droits de l'homme encore non élucidées qui ont eu lieu récemment, l'armée a perdu beaucoup de son prestige parmi la population. Aujourd'hui, l'armée est sous la pression du politique limitant l'armée à la défense nationale et à son développement professionnel. Dans le public et surtout de la part des étudiants politiquement actifs, cette soi-disant double fonction de l'armée, pour autant qu'elle concerne son rôle dans la politique intérieure, est contestée. Pour cette raison, l'armée cherche du soutien parmi la population. Les groupes islamiques se révèlent un interlocuteur de choix. Ainsi, il n'est pas hors de proportion de supposer une coopération de certains militaires avec des groupes fanatiques islamiques. Il est alors compréhensible qu'il n'y ait pratiquement personne pour retenir les actions des fanatiques.

2. Le public

Les mass media font état de manière différente des actions violentes et particulièrement des affrontements armés. Les grands journaux s'efforcent d'être objectifs. Le plus grand quotidien catholique « *compas* » est très prudent quant à sa lecture des événements, tandis que la revue « *allure* » est plus prompte à dénoncer la

réalité des faits. Les petits journaux locaux sont souvent tendancieux. Pour les deux parties en conflit, ils constituent une arme supplémentaire car ce sont leurs articles qui amènent les adhérents d'une religion à se solidariser en ennemie contre l'autre religion. Pour empêcher cela, la YLBH (Fondation Aide Judiciaire à Jakarta) organise avec des journalistes présents dans les deux secteurs du conflit, pour la deuxième fois, une réunion commune, qui doit préciser l'état des choses.

La population est affligée de cette violence exercée envers les minorités religieuses se portant souvent sur des voisins bien connus. On aide alors les victimes avec de la nourriture et on prend en commun des mesures contre les actes de violence. À l'est de Java, les membres de l'« organisation musulmane des jeunes Anzor »⁴¹, aident à surveiller les églises chrétiennes contre les attaques. À la veille de Noël 2000, l'un de ces jeunes hommes y fut d'ailleurs déshabillé par une bombe⁴². Cependant, il n'y a pas eu dans la population une véritable action basée sur la solidarité contre la violence. Il y a toutefois de petits groupes et organisations privées, dans le domaine de l'aide judiciaire, qui s'occupent sérieusement des victimes.

3. Les Églises chrétiennes

Les Églises sont tout à fait conscientes de cette dangereuse situation. Dans des déclarations publiques, les deux Églises ont rigoureusement condamné la violence dans le pays. Mais, elles n'ignorent pas qu'il ne leur reste pratiquement plus aucun pouvoir politique. C'est pourquoi, elles ne peuvent que faire appel au gouvernement pour mettre fin à la violence exercée surtout dans les régions de conflit. Elles savent également que le système juridique ne peut pas leur garantir une protection efficace contre les actes de violence de ces groupes fanatisés. Jusqu'à aujourd'hui, elles n'ont pas encore intenté une procédure judiciaire contre les auteurs de violence à l'encontre de ceux qui ont détruit les églises car, jusqu'à présent, aucun des auteurs ne fut arrêté par la police.

La priorité des Églises est d'intensifier le dialogue avec la majorité modérée des musulmans pour rechercher la vérité et aider à construire une conscience publique qui s'oppose à la violation des droits de l'homme et à la violence envers les communautés religieuses. Il est significatif qu'après chaque incident, les Églises aient cherché à améliorer les contacts avec les représentants de l'islam. Les Églises savent que ce n'est pas, en général, la population locale qui incendie les édifices ecclésiastiques. Ainsi, leur combat ne se dirige pas contre l'islam en tant que tel, mais contre les fanatiques militants et leurs complices. Les Églises et les représentants de l'islam condamnent, par ailleurs, la destruction des maisons de Dieu.

Il est crucial, pour la coexistence des deux religions, que les membres des communautés chrétiennes ne se laissent pas entraîner à des actes de vengeance. Dans leurs annonces publiques, comme par exemple dans la lettre pastorale après les attentats à la bombe contre les églises chrétiennes la veille de Noël et dans les lettres pastorales de Pâques 2001⁴³, les évêques catholiques ont invité énergiquement et avec succès les croyants à s'abstenir de toute contre-violence.

Ils ont ainsi demandé aux croyants de s'investir dans leur voisinage et dans tous les domaines de la vie, dans la solidarité et dans l'aide aux défavorisés et aux marginaux comme par exemple l'aide aux enfants des rues, s'inscrire dans des actions pour la paix et la justice. Les communautés ecclésiastiques s'efforcent d'établir de bons contacts avec les communautés ayant d'autres convictions religieuses. Ainsi, il est concevable que les jeunes musulmans soient aussi prêts à garder les églises.

Les efforts des Églises s'adressent aussi à leurs propres membres. Elles essaient de mettre en valeur la difficulté de la situation actuelle au sein de leurs propres collectivités et essaient de renforcer la confiance en soi. Au sein des communautés, il y a des cours qui permettent de mieux comprendre les situations conflictuelles. Toutefois, ce ne sont pas toutes les communautés qui sont menacées par la violence. Cela vaut surtout pour les régions à majorité chrétienne⁴⁴.

En outre, les Églises coordonnent l'information. Au sein de l'Église catholique, c'est la commission *Justitia et Pax* de la conférence des évêques, avec son secrétariat permanent, qui publie et documente, en collaboration avec le secrétariat de l'association des Églises évangéliques en Indonésie, les incidents d'actes violents contre les chrétiens et leurs églises.

V. Résumé et perspectives

L'Indonésie, pays avec la plus grande population musulmane au monde, a une Constitution, qui garantit à chaque citoyen le droit à la liberté religieuse. Ceci est reconnu par la grande majorité de la population du pays, aussi bien que par la majorité de ses politiciens et de ses plus importants partis. La liberté est liée à ce compromis fondamental entre les adhérents d'un État séculaire et les partisans d'un État islamique lors de la fondation de l'État, ce qui a rendu possible l'unité du pays avec la variété de ses cultures et religions. Ce compromis porte le nom de *Pancasila*, les « cinq colonnes », qui constituent la base de la Consti-

tution. La première de ces « colonnes » signifie que la foi en Dieu est constitutive de l'État d'Indonésie, ni plus ni moins. Ainsi, se révèle d'une part la complaisance des nationalistes orientés vers l'État séculaire envers les religieux et, d'autre part l'autolimitation des islamistes, dont l'objectif réel est d'insérer dans la Constitution l'obligation pour tous les musulmans de respecter la Charia et de la sanctionner au niveau national. À l'époque, les représentants d'un État islamique avaient renoncé à cet objectif dans l'intérêt de l'unité du pays. La liberté religieuse de la majorité de la population est en même temps la liberté pour toute minorité religieuse de pouvoir vivre conformément à sa foi.

Dès le début, une partie des islamistes n'a pas consenti à ce compromis national des pères de la Constitution. Aujourd'hui, une minorité active exige à haute voix de faire insérer dans la Constitution⁴⁵ l'obligation pour les musulmans de respecter la Charia. Cette demande est soutenue par les petits partis islamiques PK (Parti de Justice) et PBB (Parti Lune et Étoiles) mais aussi le parti plus important PPP (Parti Unifié de l'Avancement) sous la direction du vice-président actuel, Hamzah Haz. Au sein du parlement, ils sont en minorité, mais lors de la récente discussion sur le renouvellement de la Constitution, ils ont eu une chance d'obtenir gain de cause. Les islamistes envisagent un modèle d'État, dans lequel toutes les lois et institutions, y compris l'économie du pays, sont dominées par l'Islam et dans lequel les minorités religieuses, surtout les chrétiens, seraient tolérés comme « protégés », alors qu'ils seraient des citoyens de seconde classe qui n'auraient pas les mêmes droits civiques que le peuple national musulman.

L'autonomie des provinces, en principe, devrait effectivement encourager les tendances locales à l'introduction de facto de la Charia dans certaines régions du pays, bien que la loi sur l'autonomie, valable depuis le début de l'année 2001, exclue expressément la religion de la compétence des autorités autonomes. L'introduction de cette loi dans la province de Aceh a toutefois déclenché un processus qui a aussi provoqué des lois propres dans d'autres provinces.

Un phénomène particulier, en Indonésie actuelle, est la volonté de nombreux groupes radicaux islamiques d'imposer par la force des armes leurs idées et sans pour cela être empêchés par les autorités étatiques, entraînant leurs milices et intervenant dans les régions de conflit. Il faut parler d'abord des « guerriers sacrés » des Laskar Jihad, avec leurs violations des droits de l'homme au cours de leurs nettoyages ethniques et religieux en vue de détruire les villages chrétiens et églises, qui n'ont pas été punis par une instance étatique. Il paraît qu'ils sont protégés jusqu'à présent par les autorités politiques et militaires dans les hautes sphères du pouvoir. On ne doit toutefois pas cacher que les deux camps, au moins au cours de la phase initiale du conflit, n'ont cédé en rien quant à la brutalité et que non seulement des églises mais aussi de nombreuses mosquées furent détruites.

Une cruauté particulière a été très présente au cours du conflit dans les Moluques avec ces circoncisions forcées de milliers de chrétiens, qui, selon des observateurs, ont dû se faire circoncire en public sous peine de mort. Jusqu'à présent, seulement une partie d'entre eux en fut évacuée, avec l'aide des autorités. Ils ont dû laisser tous leurs biens, à moins que ceux-ci n'aient pas déjà été détruits. De même, des centaines de milliers de personnes des deux camps sont devenues des réfugiés au cours du conflit et ont perdu tous leurs biens.

Il faut constater que l'État et ses organes ne s'acquittent pas de leurs obligations de garantir efficacement le droit constitutionnel de la liberté religieuse. Les cruautés dans les régions de conflit, ainsi que les destructions d'églises en sont une preuve éclatante. Ce manque de la part de l'État n'est pas à considérer comme une intention politique mais plutôt comme l'image déplorable d'un État. Il manque de moyens financiers nécessaires et aussi une volonté morale des dirigeants d'assurer un État de droit. Le déclin du droit affecte tout d'abord les faibles de la société et, parmi eux, les minorités religieuses qui sont à la merci des fanatiques.

Les Églises ne restent pas passives face à ce développement accablant. Dans des déclarations, elles condamnent, sans ambiguïté, la violence dans le pays et exigent énergiquement du gouvernement le rétablissement de la paix juridique. Elles demandent vivement aux communautés chrétiennes de s'abstenir de toute contre-violence et, par contre, pousse à promouvoir une amélioration des volets sociaux et économiques dans le voisinage mais aussi par rapport à d'autres religions. Elles encouragent notamment le dialogue avec les représentants de l'islam disposés à la discussion afin de promouvoir une ambiance de franchise. Elles restent persuadées que, malgré le fait que l'on puisse détruire leurs églises et institutions, on ne pourra jamais détruire leur foi.

Quels développements prendra l'Indonésie dans l'avenir ? En répondant à cette question, il ne faut pas réduire la majorité de la population du pays à ces minorités religieuses. Ce qui est décisif pour l'avenir du pays, c'est le conflit entre la majorité musulmane tolérante d'une part et la minorité des fanatiques islamiques et ses sympathisants d'autre part. Il s'agit de savoir si l'Indonésie est une société civile ouverte, dans laquelle tous les citoyens bénéficient du droit constitutionnel de vivre conformément à leur conviction religieuse ou bien si les islamistes parviendront à transformer le pays progressivement en une dictature religieuse, en une société archaïque. La grande majorité du peuple indonésien ne veut pas de cela. Espérons que les partisans de la liberté pour tout un chacun seront en mesure de mobiliser les opinions au sein de la population et des partis pour que les fanatiques soient remis à leur place. Ce n'est que dans une société ouverte que la liberté religieuse mais aussi la prise en compte des minorités a une place sûre.

VI. Exigences d'une liberté religieuse en Indonésie

- L'État indonésien doit prendre rapidement des mesures efficaces en vue du rétablissement d'une paix équitable dans les Moluques et dans la région de Poso de la province du Sulawesi central. La condition essentielle pour la fin du conflit est le départ des milices des Laskar-Jihad, qui empêchent véritablement toute initiative de réconciliation entre les parties en conflit.
- Les autorités indonésiennes, enfin, doivent aider tous les chrétiens, dans les Moluques, qui sont victimes de l'islamisation forcée, à obtenir leurs libertés et leurs droits.
- Les autorités indonésiennes doivent enfin mettre fin au scandale de la destruction des églises et institutions ecclésiastiques et engager des poursuites pénales contre les auteurs de ces violences et leurs complices.

Les minorités religieuses doivent avoir droit à la construction de leurs maisons de Dieu, afin que les communautés puissent célébrer librement leur culte, conformément au droit constitutionnel.

Indication des sources

Les exposés sont basés sur des informations recueillies lors de quelque 50 interviews et conversations, menés par l'auteur en Indonésie durant la période de fin mai à fin juin 2001.

Bibliographie utilisée :

Becker, Dieter :
Die Kirchen und der Pancasila-Staat.
– Indonesische Christen zwischen Konsens und Konflikt
(Les Églises et la Pancasila – Chrétiens indonésiens entre consensus et conflit),
München 1996

Magnis-Suseno, Franz von :
Neue Schwingen für Garuda
Indonesien zwischen Tradition und Moderne
(De nouvelles ailes pour Garuda – Indonésie entre tradition et modernité),
München 1989

Wessel, Ingrid; Wimhöfer, Georgia (édit.) :
Violence in Indonesia.
Hamburg 2001

Tahalele, Paul; Santoso, Thomas (édit.) :
The Church and Human Rights in Indonesia.
Surabaya (Indonesia Christian Communication Forum) 1997

Tahalele, Paul et Santoso, Thomas (édit.) :
The Church and Human Rights in Indonesia (Supplement).
Surabaya (Indonesia Christian Communication Forum) 2001

Mas'oe'd, Muhtar; Maksun, Mochammad; Soehadha, Moh. (édit.) :
Kekerasan Kolektif – Kondisi dan Pemicu. Yogyakarta
(P3PK Universitas Gadjah Mada) 2000

Annotations

- 1 La traduction littérale de MPR (Musyawarah Perwakilan Rakyat) 'parlement consultatif du peuple' ne semble pas être correcte car elle ne reflète pas le pouvoir de décision de cet organe constitutionnel supérieur.
- 2 Particulièrement dans les Moluques centrales à Ambon et à Céram alors qu'au nord des Moluques, les combats se sont terminés depuis longtemps.
- 3 Cf. Magnis-Suseno, Franz von : *Hidup Magazine* 1997
- 4 Cf. Magnis-Suseno, Franz von : *Neue Schwingen für Garuda Indonesien zwischen Tradition und Moderne (De nouvelles ailes pour Garuda – Indonésie entre tradition et modernité)*, Munich, 1989
- 5 *loc.cit.* p. 137
- 6 A l'heure actuelle, l'ICMI ne se manifeste pratiquement plus et il semblerait qu'elle perde de son emprise depuis la démission de Habibie, car les organisations musulmanes récentes n'ont plus besoin de l'aide d'un tel pouvoir.
- 7 Cf. Becker, Dieter : *Die Kirchen und der Pancasila-Staat – Indonesische Christen zwischen Konsens und Konflikt (Les Églises et la Pancasila - Chrétiens indonésiens entre consensus et conflit)*, 1996, p. 198
- 8 Cf. Becker, Dieter : *loc. cit.*, p. 188
- 9 Pour les défenseurs de la Charia, cependant, ils considèrent que celle-ci ne vaut que pour les musulmans et que les droits civiques des non-musulmans ne doivent pas être affectés .
- 10 Cf. Tahalele, Paul; Santoso, Thomas (éditeurs) : *The Church and Human Rights in Indonesia*, Supplement, Surabaya, 2001, p. 1
- 11 C.-à-d. jusqu'à fin janvier 2001
- 12 Cf. Magnis-Suseno, Franz von : *Religious Freedom in Indonesia – Situation and Prospects*, Jakarta 2001 (déclaration de presse)
- 13 Abdullah, Amin, et autres : *Tasikmalaya*, dans : Mohtar Mas'oeid, et autres (éditeur) : *Kekerasan Kolektif - Kondisi dan Pemicu*, Yogyakarta, 2000, pp. 97
- 14 V. John T. Sidel: *Riots, Church Burnings, Conspiracies*, dans: Ingrid Wessel and Georgia Wimhöfer, Editeurs: *Violence in Indonesia*, Hamburg, 2001, p. 56
- 15 V. Dr. Paul Tahalele and Drs. Thoms Santoso (ed.): *Church and Human Rights in Indonesia*, Surabaya, 1997, p. 184
- 16 Cf. Magnis-Suseno, Franz von : *Religious Freedom in Indonesia*, *loc.cit.*
- 17 Cf. Sahetapy, J.E. : *Unity and Integrity at Stake ?* dans : Dr. Paul Tahalele : *loc.cit.* p. 161
- 18 Dans des cas pareils, il est interdit de construire une mosquée ou une maison de prière dans un rayon de 500 mètres autour du terrain à bâtir
- 19 Ceci s'est produit dans la ville de Birma dans l'île de Sumbawa
- 20 Environ 100.000 des Butonaises et Buginaises sont installés dans des camps minables au sud et sud-est de Sulawesi
- 21 Cf. Jesuit Refugee Service, *Berita soal pengungsi di seluruh Indonesia – Too many UNMET Needs*, déclaration sur Internet, septembre 2001
- 22 Il y a des estimations selon lesquelles le nombre de réfugiés musulmans est deux fois plus grand que celui des chrétiens.
- 23 Cf. Aditjondro, George J. : *Notes on the Jihad Forces in Maluku, July 2001*. Selon d'autres sources, il y avait, au plus fort de la crise, environ 5.000 combattants Jihad et il reste aujourd'hui 2.500 combattants
- 24 Cf. Aditjondro, George J. : *Guns, pamphlets and Handie-Talkies*, dans : Ingrid Wessel and Georgia Wimhöfer : *loc.cit.*, p. 112 et pages suivantes
- 25 Cf. Aditjondro, George J., *loc.cit.*, p. 118
- 26 *Ibid.* p. 118
- 27 *Ibid.* p. 118
- 28 Se référer à l'adresse Internet de Laskar Jihad Ambon (Laskarjihad.or.id) du 30/03/2001
- 29 Se référer à l'adresse Internet des représentants de la population musulmane à Ambon : *Pernyataan Bersama Umat Islam Ambon*
- 31 Cf. Crisis Centre Keuskupan Amboina : *Lintas Peristiwa Kerusuhan di Maluku – Periode 15 Januari 1999-13 April 2001*, p. 23 et suivantes
- 32 Cf. Aditjondro, George J., *loc.cit.*, p. 104 et suivantes
- 33 *Ibid.* p. 105
- 34 *Ibid.* p. 112
- 35 *Ibid.* p. 115
- 36 *Ibid.* p. 115
- 37 Cf. Tahalele, Paul : *Moluccas – Actual News*, dans : *The Church and Human Rights in Indonesia*, Supplement, p. 11
- 38 Cf. Crisis Centre : *ibid.*, p. 35
- 39 Cf. Syafruddin, Ayip : *Mengapa Laskar Jihad ke Poso ?* (www.laksrajihad.or.id./artikel/keposo)
- 40 Cf. Tahalele, Paul, *loc.cit.* supplément, p. 3
- 41 Cette organisation de jeunes est associée à l'organisation NU (Nahdlatul Ulama).
- 42 Il s'appelle Sdr. Ricanto : il aida à garder l'église Ebenezer dans la ville de Mojokerto, à l'est de Java et paya de sa vie son engagement.
- 43 Cf. Konferensi Waligereja Indonesia : *Surat Gambala Paskah 2001*, p. 22
- 44 P.ex. Papua (Irian Jaya), Nusa Tenggara Timur, le Nord de Sulawesi, les régions Dayak sur Kalimantan, la région Batak au Nord de Sumatra.
- 45 Le 27 août 2001, environ 5.000 adhérents du front des défenseurs de l'islam (FPD) et de l'association musulmane des ouvriers indonésiens manifestaient en face du parlement à Jakarta pour l'introduction de la Charia dans la Constitution. Voir UCANews, Jakarta, 29/08/01 (www.ucanwes.com)

